

## Description sommaire du territoire

### LIMITES ET LOCALISATION

La réserve de biodiversité projetée occupe une superficie d'environ 405 km<sup>2</sup> à environ 45 kilomètres au nord-est du centre-ville de La Tuque.

### MILIEU PHYSIQUE

Le relief de la réserve est constitué de basses collines recouvertes de dépôts d'origine glaciaire principalement constitués de till indifférencié et d'affleurements rocheux sur certains sommets abrupts et versants escarpés. L'altitude y varie de 340 à 680 mètres.

### MILIEU BIOLOGIQUE

La réserve préserve une forte proportion d'écosystèmes peu affectés par les perturbations anthropiques, dont plusieurs écosystèmes forestiers exceptionnels (forêts anciennes). On y trouve également une diversité faunique et floristique particulière du fait que plusieurs espèces associées à la zone tempérée s'ajoutent aux espèces caractéristiques de la zone boréale.

### MILIEU SOCIAL

Recoupant une partie du territoire du renommé Triton Fish and Game Club, la réserve préserve un environnement naturel d'une qualité exceptionnelle. Elle recoupe entièrement le territoire de la pourvoirie Nature Triton inc. et une partie de la zec Kiskissink, de la zec de la Rivière-Blanche et de la réserve faunique des Laurentides. On y pratique notamment des activités de chasse, de pêche, de piégeage, de villégiature et de canotage.

### CONTRIBUTION DE L'AIRE PROTÉGÉE

La réserve protège des écosystèmes caractéristiques de l'est de la province naturelle des Laurentides méridionales, dans une zone de contact entre deux régions naturelles et deux domaines bioclimatiques.

### PROPOSITION DE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ (STATUT PERMANENT)

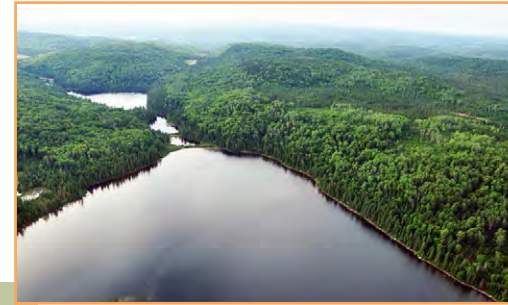
Afin d'améliorer la représentativité de la réserve et de mieux protéger la biodiversité, deux agrandissements totalisant 77,8 km<sup>2</sup> sont proposés au nord, dans la région de la Mauricie. Le toponyme proposé est celui de « réserve de biodiversité de la Seigneurie-du-Triton ».

## Principales activités permises et interdites\*

| Activité  | Permise/Interdite                               |
|---|---|
| Aménagement forestier industriel  | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite   |
| Exploration et exploitation minières, gazières et pétrolières   | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite   |
| Exploitation des forces hydrauliques  | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite   |
| Toute production commerciale ou industrielle d'énergie  | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite   |
| Chasse  | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Pêche   | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Piégeage  | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Accès et circulation en véhicules motorisés (quad, motoneige, bateau à moteur, etc.)                          | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Construction d'une nouvelle infrastructure (bâtiment, chemin, sentier, etc.)                                  | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite** |
| Attribution de nouveaux droits fonciers à des fins personnelles (villégiature, abri sommaire, etc.)           | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite   |
| Activité pratiquée par les membres d'une communauté autochtone à des fins alimentaires, rituelles ou sociales | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Cueillette non mécanisée de produits forestiers non ligneux (petits fruits, champignons, etc.)                | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Récolte de bois de chauffage (abris sommaire ou camp de piégeage)   | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Récolte de bois de chauffage (autres utilisateurs du territoire)  | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite** |
| Recherche et éducation  | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Activités courantes des ZEC, pourvoiries et réserves fauniques  | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |
| Ensemencement   | <input checked="" type="checkbox"/> Interdite** |
| Randonnée et récréation (marche, vélo, raquette, ski de fond, etc.)   | <input checked="" type="checkbox"/> Permise     |

\* En aucun cas, cette liste ne doit se substituer aux textes légaux (Loi sur la conservation du patrimoine naturel et plan de conservation de chaque réserve).

\*\* Sauf si le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a donné son autorisation.



Pointe nord du lac des Trois Caribous avec, en arrière-plan, le lac du Faiseur de Pluie (A. R. Bouchard, MELCC)

Infrastructures d'accueil de la Sépaq sur les rives du lac Brûlé (A. R. Bouchard, MELCC)



La rivière Métabetchouane et ses milieux humides (A. R. Bouchard, MELCC)

Les aires protégées au Québec :

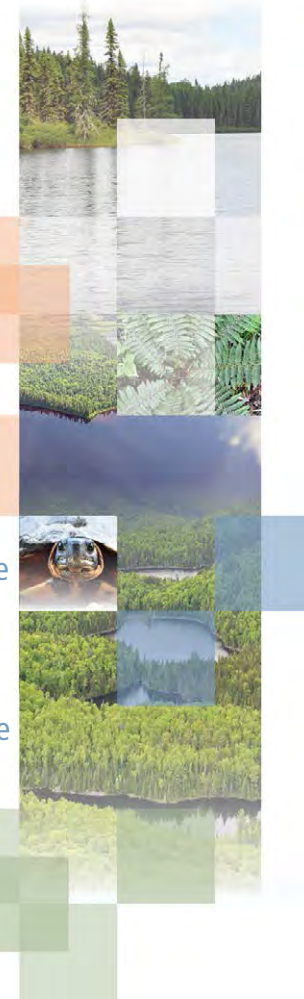


Un héritage pour la vie



## La réserve de biodiversité projetée de la Seigneurie-du-Triton

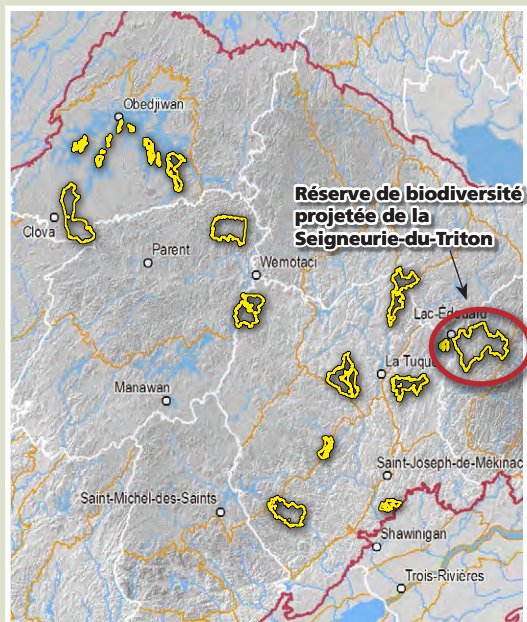
Une zone de transition écologique hébergeant une grande variété d'écosystèmes à l'intégrité écologique remarquable





# La réserve de biodiversité projetée de la Seigneurie-du-Triton

- Réserve de biodiversité projetée de la Seigneurie-du-Triton
- Proposition d'agrandissement
- 🏠 Bail de villégiature
- Bail hors territoire
- Sentier de motoneige
- Parcours de canoë-kayak
- Chemin de fer
- ☐ Autre aire protégée
- ☐ ZEC
- ☐ Territoire faunique
- ☐ Pourvoirie à droits exclusifs
- ☐ Titre minier



— Province naturelle — Région naturelle — Ensemble physiographique

